

EDDO RIGOTTI & ANDREA ROCCI \*

## SENS - NON-SENS - CONTRESENS

### *TENTATIVE D'UNE DÉFINITION EXPLICATIVE*

The article is a critical and theoretical work on the definition of nonsense at different levels of language use, preliminary to the analysis of nonsense in humorous texts. In semantics, pragmatics and discourse analysis the construction of impossible examples at different levels has always been a favored means of experimentation for the establishment of rules modeled on the syntactic idea of wellformedness. This research strategy, however, has always faced the problem of the vast heterogeneity of the rules envisaged. Moving from the discussion of the Husserlian notion of non-sense and of its relations to the Chomskyan notion of grammaticality, the article aims at bringing back different forms of incongruity to the incompatibility with *lato sensu* presupposed information. At the same time we put forth the hypothesis that presuppositions are best viewed as conditions imposed to every argument place by predicates of different levels: lexical predicates, illocutionary markers and pragmatic connectives (both explicit or inferentially reconstructed).

*Keywords:* semantics, pragmatics, nonsense, presupposition, congruity, incongruity.

\* Facoltà di Scienze della comunicazione, Università della Svizzera italiana, Lugano (Switzerland), eddo.rigotti@lu.unisi.ch and andrea.rocchi@lu.unisi.ch.

## 1. Introduction

La prétention audacieuse des auteurs était au début de construire une définition du sens, un ingrédient essentiel de toute communication. Le sens se situe parmi une série d'autres dimensions, dont la centralité dans la communication est tout à fait évidente, mais qui restent néanmoins dépourvues d'une définition largement partagée: message, information, nouvelle, qualité de la communication.

En tant que valeur échangée dans la communication le sens constitue la dimension fondamentale de l'événement communicatif et devient par conséquent un nœud stratégique dans la constellation interdisciplinaire des sciences de la communication.

Ce serait une erreur très coûteuse pour la théorie de la communication de réduire la dimension du sens au signifié linguistique<sup>1</sup>. D'abord, la production et la compréhension du sens d'un message verbal ou non-verbal dépassent largement la dimension des codes linguistiques et sémiotiques: elles s'appuient largement sur l'apport du contexte réel et concret de l'interaction humaine, grâce aux mécanismes de la deixis, de l'ostension et au recours systématique à des processus d'inférence pragmatique où la prise en compte des intentions et des attentes de l'interlocuteur dans la situation d'interaction joue un rôle décisif<sup>2</sup>. Mais le sens dépasse la dimension purement linguistique d'une manière plus radicale encore. Le sens est une catégorie qui concerne les actes communicatifs non plus en tant que tels, mais en tant qu'éléments de la classe bien plus étendue des actes humains. Il s'agit donc d'une catégorie impliquée par l'analyse de l'activité humaine — dont l'activité langagière est une composante fondamentale. Le tournant pragmatique des deux dernières décennies du XX siècle, a mis au jour une profonde et substantielle continuité entre la composante communicative et la composante non-communicative de l'activité humaine.

Même dans le langage quotidien, la propriété d'«avoir un sens» ou de «faire sens» (*to make sense*, *Sinn machen*) n'est pas attribuée seulement aux

<sup>1</sup> De manière générale on peut reprocher une tendance à perpétrer cette réduction à la théorie de la communication du structuralisme linguistique et sémiotique, dominée par la notion de code (Cf. Rigotti 1987).

<sup>2</sup> Ce point a été défendu par toute une tradition pragmatique, dont la littérature est désormais très vaste et variée. Sur l'inférence et la prise en compte des intentions de l'interlocuteur, on renvoie aux travaux fondateurs de Grice (1975) et à Sperber et Wilson (1986). Sur l'irréductibilité du «sens de l'énoncé» à la «signification de la phrase» (ce que nous avons appelé ici saussuriennement «signifié») on peut lire de brillants passages dans Ducrot (1984, chapitre 8).

énoncés linguistiques: on parle tout naturellement du sens d'un acte ou d'une activité, ou, plus en général, d'un comportement<sup>3</sup>.

On pourrait aussi soupçonner que le sens soit quelque chose qui a inévitablement lieu, pourvu qu'il y ait un être humain<sup>4</sup>. Mais on pourrait d'ailleurs observer que, comme pour l'air que nous respirons, le sens ne peut être perçu que lorsqu'il manque. Normalement, la question du sens dans la conversation ordinaire n'est posée que s'il y a une crise dans la communication, ou plus généralement, dans le cours de l'action humaine. On ne pose des questions comme *Quel sens a-t-il?* que si l'on est confronté par un non-sens apparent.

Il est intéressant d'examiner, à ce propos, les occurrences de l'expression *non ha senso* «n'a pas de sens» dans un corpus de conversations comme le LIP (*Lessico di frequenza dell'italiano parlato*, De Mauro et al. 1993). On trouve 5 occurrences de cette expression dans le corpus. Dans toutes les 5 occurrences ce qui est dit n'avoir pas de sens est une action, comme par exemple en (1),

(1) e poi non ha senso nemmeno andare lì con diciottomila cellerini che ti guardano storto (LIP: MC4, 196-197)

«E puis, il n'a pas de sens, d'y aller [on parle d'une manifestation] avec dix-huit mille policiers qui te regardent de travers»

Dans un cas, il s'agit d'une action verbale

(2) non ha senso che poi lei vada a parlare della legge di Grimm dei mutamenti fonetici di questo e quest'altro se non sa che cos'è una consonante. (LIP: NC11, 63-65)

«Il n'a pas de sens que vous parlez de la loi de Grimm, des changements phonétiques, de ceci et de cela, si, après, vous ne savez pas ce qu'est une consonne »

Même dans ce dernier cas, pourtant, la qualification ne porte pas sur l'intelligibilité d'un énoncé mais sur le rapport entre des actes d'énoncia-

<sup>3</sup> On parle même souvent du sens d'un fait, d'un événement, d'une réalité quelconque, pourvu que cette réalité ait fait l'objet d'une activité interprétative humaine qui vise à la relier à une hypothèse explicative plus générale.

<sup>4</sup> Le théâtre de l'absurde n'est pas dépourvu de sens, même si son sens est bien loin d'être immédiat et l'hypothèse que le langage pathologique cacherait une dimension profonde de sens présente au moins une plausibilité heuristique.

tion et leur finalité dans l'interaction verbale dans laquelle ils apparaissent (il s'agit, évidemment, d'un examen universitaire de linguistique).

Or, il est important de remarquer que le phénomène du sens renvoie toujours à un contexte d'interaction précis, dans lequel l'acte communicatif s'insère en créant un effet réel. Plus précisément, le sens d'un énoncé a affaire avec un changement de la disposition des participants par rapport à l'action<sup>5</sup>, ce que Peirce, en parlant de l'«interprétant final» du signe, appelait un *habit change*<sup>6</sup>.

Mais il est intéressant d'examiner la manière dont cette notion de changement est impliquée par une autre notion-clé dans la discussion sur le sens: l'idée de «bonheur» de la communication.

Et cela vaut pour les deux acceptions dans lesquelles le terme «bonheur» est utilisé dans l'analyse dans les sciences de la communication:

- 1) le bonheur comme succès, comme réussite réelle;
- 2) le «bonheur» comme respect d'une série de pré-conditions, qui permet à un énoncé de réaliser l'acte illocutoire visé.

Si la première acception intéresse principalement aux gens ordinaires quand ils communiquent, et aussi à ceux qui s'occupent de la qualité de la communication au niveau professionnel ou bien académique, la deuxième (qui traduit l'anglais *felicity*) a été introduite par les théoriciens des actes de langage.

On peut esquisser une hypothèse très générale sur le rapport entre le sens comme changement et le sens comme bonheur aux deux niveaux mentionnés.

<sup>5</sup> On retrouve des définitions du sens en termes de 'changement' dans plusieurs approches récentes de la communication verbale, mais, normalement, seul l'aspect informationnel ou cognitif du changement est pris en compte. Une de ces approches est la sémantique dynamique de Groenedijk, Stokhof et Veltman (1996) pour lesquels «le sens d'une phrase est identifié au potentiel de changement de contexte». Ces auteurs affirment que «si nous nous limitons au discours purement informatif, alors nous pouvons considérer les changements du contexte comme étant des changements d'information», en admettant ainsi qu'une réduction a été opérée.

<sup>6</sup> Pour Peirce le seul interprétant d'un signe qui n'est pas à son tour une représentation mentale — et donc un signe lui-même — est un *habit change*, un changement de la disposition d'un individu envers l'action: «It can be proved that the only mental effect that can be so produced and that is not a sign but is of a general application is an habit change; meaning by a habit change a modification of a person tendencies toward action, resulting from previous experiences or from previous exertions of his will or acts, or from a complexus of both kind of cause» (Ch. S. Peirce, *A Survey of Pragmaticism* (5.476), cité dans Fumagalli 1995: 264).

Si l'on considère, par exemple, une requête comme (3), adressée à un barman par un client,

(3) J'aimerais un café décaféiné,

on peut remarquer que le «sens» de cet acte de requête présuppose d'une part le respect de (ou bien la convenance avec) un ensemble de désirs et de préoccupations de l'émetteur (le désir d'une boisson chaude qui ait un certain goût, avec la préoccupation pour la santé, ou de ne pas réussir à dormir, etc.), d'autre part (de la part de l'auditeur!), est lié à la convenance avec un cadre particulier d'interaction commerciale, profitable directement pour le barman ou pour l'entreprise. Le respect de ce double ensemble de conditions concernées par notre acte de communication permet le déclenchement de la force illocutoire. Or, celle-ci doit être considérée comme un premier changement du contexte réel de l'interaction.

L'acte illocutoire cause, en effet, un changement de l'intersubjectivité des interlocuteurs, comme le disait déjà Austin dans son travail fondateur<sup>7</sup>. La prise en compte de l'acte de la part du destinataire — ce que Austin appelle «uptake» — relève des effets liés à l'acte illocutoire, aussi bien que la sollicitation à une réponse ou action conséquente. Par exemple, dans notre contexte communicatif, le barman reconnaît l'énoncé comme une requête et est objectivement sollicité à réagir d'une certaine manière. Dernièrement un acte illocutoire a des effets précis sur la réalité sociale en tant qu'il crée des obligations, ou plus exactement des *commitments*, entre l'émetteur et le destinataire<sup>8</sup>.

<sup>7</sup> Cf. Austin (1975: 116): «Unless a certain effect is achieved, the illocutionary act will not have been happily, succesfully performed». Pour Austin les effets liés à l'illocutoire sont essentiellement de trois types: la reconnaissance de l'acte de la part du destinataire (*uptake*), les conséquences sociales que l'acte produit par le fait même qu'il a été accompli et l'invitation à une réponse ou réaction. Tous ces effets, pour Austin, relèvent de l'illocutoire et sont distincts des conséquences ultérieures qui relèvent de l'acte perlocutoire.

<sup>8</sup> Cf. Colombetti (2001: 14): «When we say that communication is a social activity, we do not only mean that communication is a process that takes place in a group of agents. We also want to stress that communication involves a number of social institutions, which specify and regulate the commitments created by communicative acts. [...] I shall assume that the characteristic function of communication is to create (cancel or modify) commitments involving the sender and the receiver(s) of a message [...]». Pour Colombetti «commitments are part of the ontology of speech acts» (p. 15).

En effet, quand on dit qu'un acte de communication est heureux au sens faible, on dit qu'il est adéquat par rapport à la fonction illocutoire qu'il est censé jouer, dans le sens précis qu'il est à même de produire ce premier niveau de changement dans l'intersubjectivité des interlocuteurs.

La première acception de bonheur — succès, réussite réelle — correspond au niveau perlocutoire et a affaire avec la réponse effective de l'interlocuteur qui peut seconder ou bien frustrer les attentes du locuteur.

La requête de notre client, en soi sensée, doit rencontrer un autre sens, un autre ensemble d'attentes et d'intérêts: elle doit être adéquate par rapport aux raisons pour lesquelles finalement le barman non seulement «comprend» et est donc sollicité par ce que le client a dit, mais juge bien de satisfaire la requête. Au niveau perlocutoire le bonheur de la communication est à l'abri de la décision libre de l'interlocuteur.

La communication est donc un processus à haut risque, où la correspondance entre les attentes et les intérêts des participants dans l'interaction n'est jamais garantie et même la possibilité de tomber dans le non-sens, à plusieurs niveaux, est toujours présente.

Il est évident que ces considérations fragmentaires et vagues sur le sens n'ont aucune prétention d'exhaustivité par rapport à un thème si vaste et fondamental et ne peuvent en aucun cas réclamer le statut d'une véritable «théorie». Dans les pages suivantes, nous avons choisi de parcourir — en limitant nos ambitions — une piste particulière pour traquer le sens: celle de l'analyse du non-sens et du contresens.

Cette piste, si d'une part correspond à la manière dont surgit naturellement la question sur le sens, elle a été adoptée, d'autre part, de façon plus ou moins explicite dans plusieurs contributions relevant de la philosophie du langage et surtout de la linguistique, et se trouve inscrite, pour ainsi dire, dans la méthodologie même de cette science.

## 2. Les non-sens et le laboratoire du linguiste

Ce que nous présentons ici est un travail critique et théorique préliminaire qui s'inscrit dans une recherche plus vaste qui portera sur l'analyse de non-sens à des niveaux différents dans des productions textuelles de types divers.

L'objectif de la recherche dans son ensemble est fondamentalement de type théorique et général: l'analyse du non-sens est vue comme un instru-

ment pour enquêter sur le sens. En particulier, ce travail naît de l'exigence d'approfondir et, en même temps, de soumettre à une vérification empirique plus étendue certaines hypothèses qu'un d'entre nous a avancées (cf. Rigotti 1993) au sujet de «la structure sémantique du texte», qui, pour nous, s'identifie à une hiérarchie complexe de prédicats et d'arguments responsable du sens du texte<sup>9</sup>.

Utiliser donc le non-sens pour rapprocher le sens. Il ne s'agit pas, nous venons de le dire, d'une stratégie nouvelle. Les linguistes ont depuis longtemps pratiqué — dans leurs laboratoires virtuels — la construction de pièces de langage impossibles, malformés à plusieurs égards, visant à déterminer, par une voie indirecte et précaire, les limites du «possible de langue»<sup>10</sup>, mais aussi cherchant à comprendre la nature, pour ainsi dire, de la 'colle invisible' qui permet aux expressions complexes — phrases ou discours — d'acquiescer un sens unitaire.

En linguistique, en particulier après le tournant chomskyen, la définition des règles de «bonne formation» à des niveaux différents, s'est typiquement appuyée sur le constat de différents types d'impossibilité.

Si la notion de *wellformedness*, de séquence bien formée, est avant tout, grammaticale, syntaxique (cf. l'idée de *grammaticalité* chez Chomsky), il est vrai qu'en sémantique, pragmatique et analyse du discours, les tentatives de définir la propriété d'avoir un sens ont été souvent calquées sur le modèle de la syntaxe.

On est parvenu, ainsi, à établir des conditions de «bonne formation sémantique» (*semanticality* dans Pustejovsky 1995), ainsi que des conditions nécessaires au bonheur d'un acte de langage, et aussi des «règles» ou

<sup>9</sup> Il s'agit d'une approche qui a — bien qu'il ait été développée indépendamment — d'affinités évidentes avec certains développements récents des études sur la soi-disante «structure rhétorique» (*rhetorical structure*, W. Mann et S. Thompson, 1987) et les relations de cohérence dans le discours: nous pensons en particulier aux travaux du logicien Nicholas Asher (1993) sur «la structure propositionnelle du discours» (*propositional structure of discourse*) et à la thèse de Luuk Lagerwerf (1998).

<sup>10</sup> Pour la notion de «possible de langue», cf. Milner (1995<sup>2</sup>).

«conditions de cohérence» et des «règles d'enchaînement» pour les discours et les dialogues<sup>11</sup>.

Encore dans la tradition de la pragmatique, on a postulé des *maximes conversationnelles* (Grice 1975) ou des *lois de discours* (Ducrot 1979). Même s'il faut remarquer que ce dernier type de «règles» présente un statut bien particulier: ici la violation des «règles» ne conduit pas nécessairement à l'échec, au malformé, parce qu'il est prévu qu'elles puissent être violées, ou, pour mieux dire, «exploitées». En effet, ces «règles» représentent, d'une part, des attentes, des présomptions des participants sur les intentions de leurs interlocuteurs, d'autre part, des principes de rationalité, supposés universels, auxquels l'activité communicative s'inspire et qui servent de guide dans la communication.

Ici, nous nous proposons tout d'abord d'examiner plusieurs types d'expressions sémantiquement ou pragmatiquement malheureuses, qui ont été produites en laboratoire par des philosophes du langage et des linguistes. Ces expressions comportent une violation de différents types de règles, ou plus précisément, ont été à la base de la postulation de telle ou telle règle.

On fera l'hypothèse que tous ces cas de malformation, sémantique ou pragmatique, puissent être considérés comme des cas particuliers d'une seule notion très générale de *non-sens*. À son tour, cette notion de *non-sens*, qui dans la littérature philosophique émerge en opposition à la simple contradiction logique, peut être ramenée à la notion de présupposition. Toutes les violations que nous examinerons, en effet, sont caractérisées en termes de lésion de *présupposés* à des niveaux différents. C'est-à-dire qu'elles comportent la contradiction d'une information qui est donnée pour acquise dans le discours.

<sup>11</sup> Pour une approche quasi-formelle des conditions de cohérence, typique de la *Textlinguistik* continentale au tournant des années 60-70, on peut voir l'essai classique de I. Bellert (1970). Pour un essai de modélisation du dialogue fondée sur des règles d'enchaînement, mais qui intègre aussi des aspects pragmatiques contextuels, on peut voir Moeschler (1989). Ensuite ce chercheur a abandonné cette tentative pour une approche radicalement pragmatique qui met en question l'existence même de «règles de discours» du type «bonne formation». Dans cette approche la cohérence et la «compositionnalité» du discours ne sont pas le résultat de l'application de «règles»: elles sont l'effet d'un travail inférentiel du destinataire, qui implique la formation et la révision énoncé après énoncé d'une hypothèse sur l'intention informative globale de l'émetteur, hypothèse qui d'une part sert comme cadre pour l'interprétation des nouveaux énoncés, et de l'autre peut être remise en cause à chaque énoncé (cf. Reboul et Moeschler 1998).



On pourra donc commencer à esquisser une typologie des *non-sens* fondée sur une typologie des présupposés, y compris les présupposés liés aux fonctions textuelles. En conclusion, on traitera les conséquences que cette proposition a pour l'analyse des discours, et les perspectives d'application de cette typologie aux moments de non-sens que l'on rencontre dans les textes réels.

### 3. Entre Husserl et Chomsky: non-sens, contresens, agrammaticalité et incongruité sémantique

Nous venons d'évoquer une large tradition linguistique qui modèle la définition du sens, en termes de règles de bonne formation, d'après l'idée syntaxique de grammaticalité. Mais il faut dire qu'il y a aussi une autre tradition dans la philosophie et la linguistique du XX<sup>e</sup> siècle, qui cherche plutôt à faire l'inverse: c'est-à-dire, de donner à la grammaire, à l'agencement des parties du discours dans la phrase, un fondement sémantique<sup>12</sup>. Il s'agit de la tradition de la *grammaire catégorielle*<sup>13</sup>, dont la source première est constituée par la quatrième recherche logique de Edmund Husserl, dans le deuxième volume des *Recherches Logiques (Logische Untersuchungen 1901)*, consacrée à l'idée d'une *grammaire pure* ou *purement logique*. En délimitant le domaine de la grammaire pure par rapport à celui de la logique au sens strict, Husserl introduit une distinction entre non-sens (*Unsinn*) et contresens (*Widersinn*).

Nous allons présenter ces deux notions, très brièvement, en donnant l'indispensable minimum de contexte sur la conception syntactico-sémantique de Husserl<sup>14</sup>. Les lois de la grammaire pure permettent de dégager les signifiés possibles — en tant que signifiés — des non-sens, c'est-à-dire des séquences, qui, tout en étant constituées d'expressions linguis-

<sup>12</sup> Cette tradition ne doit pas être confondue avec la tentative de donner à la grammaire un fondement psycho-sémantique, qui a été typique d'une certaine sémantique diachronique du XIX<sup>e</sup> siècle et qui est réapparue avec le courant récent de la *linguistique cognitive*. Une discussion du problème du *sens* et du *non-sens* dans ce courant important de la linguistique contemporaine irait bien au delà des limites de ce travail.

<sup>13</sup> Pour une vue d'ensemble sur les origines philosophiques et logiques de la grammaire catégorielle et son application linguistique dans le domaine de la syntaxe, cf. Gobber (1992). Saumjan (1965) est une des premières applications systématiques de la grammaire catégorielle à la syntaxe d'une langue naturelle. Pour des développements récents des grammaires catégorielles, surtout dans l'analyse de l'articulation informative (thème-rhème) de l'énoncé on peut renvoyer à Steedman (2000).

<sup>14</sup> Pour une exégèse plus détaillée nous renvoyons à Gobber (1992).

tiques douées de sens, n'arrivent à exprimer aucun signifié unitaire. Ainsi, les lois de la grammaire pure empêchent des expressions comme:

- (4) Cette maison est égale.
- (5) Un rond ou.
- (6) Un homme et est.
- (7) Si le pot au lait alors nous pouvons le boire.
- (8) Ou Marie est fatiguée ou si elle travaille.

Par contre, les lois de la grammaire pure n'excluent pas de la sphère des signifiés possibles les «signifiés faux, stupides, ridicules», ou même nécessairement faux ou qui ne peuvent pas nécessairement se référer à un objet existant, comme les suivants:

- (9) Un carré rond
- (10) Ce corbeau bleu est vert
- (11) Tous les carrés ont cinq angles
- (12) fer de bois

L'inacceptabilité de ces signifiés relève du contresens et doit être empêchée par d'autres lois que celles de la grammaire pure. Si l'on juge des exemples utilisés par Husserl, on aurait tendance à dire que le niveau cerné par la grammaire pure est très proche de celui de la *grammaticalité* chomskyenne, sinon totalement coextensif à celui-ci. Mais ce rapprochement ne rendrait pas justice à la perspective de Husserl, qui est profondément différente, car le *non-sens* concerne les rapports entre des signifiés et non pas des chaînes de morphèmes.

En effet, chez Husserl l'hypothèse d'une grammaire purement logique est inspirée par la distinction traditionnelle entre *catégorèmes* et *syncatégorèmes* (*verba significantia* et *verba consignantia* — en gros, entre mots pleins et mots fonctionnels) qu'il explique comme une distinction entre signifiés indépendants et signifiés non indépendants. Pour Husserl, des syncatégorèmes comme *et*, *ou*, *de* ne manquent pas de significations: ils sont compris comme véhicules de moments déterminés du sens qui demandent une intégration; cette intégration tout en étant indéterminée du point de vue de la matière — c'est à dire des contenus concrets — est prédéterminée du point de vue *formel* par la signification du syncatégorème. Il en va de même pour certaines combinaisons de catégorèmes et syncatégorèmes comme *du père*, qui, en soi, expriment un sens précis, un

sens qui toutefois a besoin d'un achèvement, ou, plus exactement, qui demande une intégration d'un certain type.

Pour Husserl, toute combinaison significative de mots se fonde ultimement sur la nature non indépendante de certains signifiés comme

- (13) ... du père
- (14) ... aux soucis de la vie
- (15) Seigneur, tes messagers honorent...

qui demandent une complétion. La découverte des lois auxquelles les signifiés non indépendants sont soumis coïncide avec la découverte des lois de la combinaison significative, c'est-à-dire de la grammaire pure. Husserl ramène les lois qui gouvernent la combinaison ou complexion des signifiés à la «logique» des «entiers» (*Ganze*) et des parties (*Teile*), à laquelle sont soumis tous les objets non indépendants. Un contenu non indépendant d'une certaine espèce *a*, peut exister seulement dans le contexte d'un entier *G* (*a*, *b*...*m*), où *a*, *b*...*m* sont les signes d'espèces *déterminées* de contenus. Il n'y a aucune lois qui se limite à affirmer l'incomplétude d'un contenu d'une espèce *a* sans préciser, en même temps, le type d'intégration requis.

Ainsi, chaque signifié non indépendant prédétermine la classe des signifiés qui peuvent le compléter. De cette façon, certaines combinaisons de signifiés sont exclues: elles ne produisent qu'un amas de signifiés non unifiés, le non-sens. Husserl souligne que l'exclusion de certaines combinaisons de signifiés ne concerne pas les particularités des signifiés que l'on doit unifier mais les *genres essentiels*, les catégories de signifiés auxquelles ils sont soumis. On peut substituer dans une expression sensée un signifié avec un autre signifié quelconque de la même catégorie et on obtient une expression sensée, douée d'un signifié unitaire, mais dès que l'on transcende les limites de cette classe, on tombe dans le non-sens. On obtient un non-sens, par exemple en (7), en substituant un signifié nominal à une proposition dans l'antécédent d'une conditionnelle, ou en (8) substituant l'antécédent d'une conditionnelle à une proposition dans une disjonction, ou encore dans l'exemple (4) en substituant un «signifié de type relationnel» à un «signifié de type adjectival».

Dans les exemples de contresens (9)-(12), par contre, les exigences des différentes classes de signifiés qui composent l'expression sont respectés et les parties arrivent à s'unifier dans un sens unitaire, même s'il est apodictiquement évident qu'à ce sens ne peut correspondre aucune réalité. Le

non-sens, comme impossibilité de concevoir un sens unitaire, s'oppose au contresens qui concerne les unités significatives auxquelles ne peut correspondre aucune entité du monde parce qu'elles sont contradictoires<sup>15</sup>.

En conclusion, si l'on se tient aux caractérisations que Husserl donne des deux notions de *contresens* et de *non-sens*, on peut décerner essentiellement deux critères qui nous permettraient de distinguer les deux niveaux. Nous les présentons très brièvement, sans trop de préoccupation philologique pour la terminologie husserlienne:

(1) Dans les *contresens*, le sens surface de quelque manière, parce qu'on perçoit — pour ainsi dire — les contradictions qui se heurtent. Dans le *non-sens* on n'arrive pas à percevoir un sens unitaire, mais seulement les signifiés distincts des parties. En effet, on ne saisit même pas les pôles contradictoires.

(2) Soit le *non-sens*, soit le *contresens* comportent des incompatibilités sémantiques, des *incongruités* selon Husserl, mais le contresens présente des incompatibilités entre signifiés particuliers, tandis que le non-sens comporte une violation, une incompatibilité qui ne concerne pas la particularité des signifiés, mais les *genres essentiels* auxquels les signifiés particuliers sont soumis, les *catégories du signifié*. Le fait que l'incompatibilité soit entre catégories des signifiés et non pas entre signifiés particuliers, est d'une importance capitale pour distinguer les non-sens des contresens qui surgissent, par exemple, quand une propriété attribuée à un sujet, est contradictoire par rapport à une détermination du sujet (*Ce corbeau bleu est vert*).

On verra que le point le plus délicat de la conception husserlienne du non-sens est le deuxième: l'identification de l'incongruité à la violations des *genres essentiels* des signifiés. La faiblesse de cette identification surface lorsque on cherche de déterminer concrètement quelles sont les catégories des signifiés auxquelles les lois de la grammaire pure se réfèrent.

<sup>15</sup> Husserl distingue deux types de contresens: le *contresens matériel* (ou synthétique) et le *contresens formel* (ou analytique). On a un contresens matériel dans des expressions comme *un carré rond*, où l'impossibilité de l'objet signifié dépend des concepts matériaux mis en jeu, des signifiés particuliers, tandis que le contresens formel se fonde sur «l'essence pure des catégories du signifié» indépendamment des contenus particuliers. Le contresens formel est exclu par les lois de la «logique pure», au sens strict, qui montrent ce qu'on peut énoncer par rapport à l'objectalité signifiée, en faisant abstraction de la matière de celle-ci: ainsi un énoncé de la forme *A et non A* sera nécessairement faux, indépendamment des contenus particuliers. Le contresens semble s'identifier en tout cas au domaine de la contradiction logique.

Si l'on considère les exemples de non-sens qui sont utilisés par Husserl, on retrouve essentiellement trois types de violation: soit l'argument réel n'appartient pas à la classe d'arguments sélectionnés par le prédicat, comme dans *Si le pot au lait alors nous pouvons le boire* où le connecteur *si (... alors)* sélectionne deux arguments propositionnels et non pas un argument désignant une entité et un argument propositionnel, soit il y a des expressions manquant d'arguments qui seraient requis par des prédicats (comme en *cette maison est égale*, où le prédicat relationnel *égal* demanderait un deuxième argument).

Le plus souvent, Husserl semble identifier les classes de signifiés pertinentes avec les parties du discours de la grammaire traditionnelle (il parle de signifiés nominaux, adjectivaux, et propositionnels). Mais il y a aussi des exceptions: il distingue par exemple la catégorie de la relation à laquelle appartient *égal* de la catégorie adjectivale. De toute façon, il est évident que pour Husserl un nombre très limité de catégories abstraites de signifiés, sans référence aux objets concrets du monde, est suffisant à rendre compte des lois grammaticales pures.

On dira, par exemple, que tout ce qu'un signifié comme *attend* ou *mange* demandent, en tant que verbes transitifs, est que leur sujets et leur compléments d'objet direct soient des signifiés nominaux. On peut observer, en effet, que entre la contradiction qu'oppose un sujet particulier à un prédicat particulier, que Husserl donne comme exemple de contresens (*Ce corbeau bleu est vert*), et la violation de catégories si générales il y a tout un espace intermédiaire. C'est dans cet espace, qui va se colloquer, par exemple, le fait que des nominaux comme *la blancheur*, *l'organisation*, ou *l'arrivée de Jacques* ne sont pas de bons compléments d'objet direct pour un verbe comme *manger*. Husserl, en incluant une phrase comme

(16) Ce nombre algébrique est vert.

parmi les signifiés «unitaires» quoique «stupides», en vertu du fait qu'elle respecte les classes de signifiés, montre que ces incompatibilités, qui relèvent de faits plus particuliers et concrets, ne peuvent être pris en considération au niveau de la grammaire pure.

Néanmoins, elles laissent transparaître une nature tout à fait différente de la contradiction, soit elle exhibée au niveau de la forme syntaxique de la phrase (*contresens formel*) ou cachée dans la signification des unités lexicales (*contresens matériel*)<sup>16</sup>.

<sup>16</sup> Cf. note 16 ci-dessus.

Il faut remarquer que si le *contresens* concerne tout simplement des signifiés auxquels correspondent des objets dont l'existence est impossible, ou des états de choses qui sont nécessairement faux, la négation d'un contresens (*non (A et non A)*) devrait être *nécessairement vraie*, et, *a fortiori*, tout à fait sensée. En réalité, si l'on cherche à nier les énoncés que Husserl porte comme exemples de contresens on obtient des résultats diversifiés. Certains d'entre eux, les contresens analytiques en particulier, donnent lieu à des énoncés non seulement sensés, mais aussi vrais, tandis que d'autres restent difficilement acceptables comme énoncés doués de sens<sup>17</sup>:

(17) Ce nombre premier n'est pas vert.

En conclusion, si l'on veut garder l'idée que le contresens équivaut à une contradiction explicitée par la syntaxe (contresens formel) ou implicite (contresens matériel), l'inclusion dans le contresens d'expressions comme *ce nombre algébrique est vert* devient douteuse. Plus en général, il y a toute une série d'expressions qui, tout en respectant les catégories de signifié cernées par Husserl — catégories, qui par ailleurs, se recouvrent largement avec les classes lexico-grammaticales — manifestent une lésion plus profonde de la simple contradiction.

La distinction entre genres essentiels des signifiés et signifiés particuliers ne peut pas jouer le rôle de critère pour la distinction entre non-sens et contresens que Husserl lui attribue. Si la nécessité d'une distinction entre contresens (contradiction logique évidente ou cachée) et non-sens

<sup>17</sup> Il n'est pas sans intérêt de remarquer que ces incompatibilités plus particulières peuvent avoir, elles aussi, un reflet direct dans une évidente perception syntaxique d'incohérence de la construction. Considérons la différence entre:

(a) Louis attend que Jacques arrive.

(b) Louis mange que Jacques arrive.

Husserl prévoit la possibilité que des signifiés propositionnels puissent être transformés en des signifiés nominaux par l'application de certaines lois, dites de «transformation» ou de «modification», qui opèrent en amont des lois de combinaison des signifiés. Pour ce qui tient des lois de combinaison des signifiés, les propositions nominalisées, comme celles qui apparaissent en (a) et (b) se comportent comme des signifiés nominaux, et devraient pouvoir donner lieu à des signifiés unitaires dans tous les contextes qui requièrent un signifié nominal. Pourtant, il est douteux qu'un énoncé comme (b) puisse donner lieu à un signifié unitaire.

Pour ce qui ait des lois de «transformation» husserliennes, nous remarquons qu'elles ont des ressemblances avec les transformations chomskyennes, mais plus encore avec le concept de *translation* dans Tesnière et avec les «transformations» du modèle applicatif de S.K. Saumjan. Sur ces deux dernières opérations on peut consulter encore Gobber (1992).

(ou incongruité) reste, la manière de tracer cette distinction proposée par Husserl se révèle problématique, voire contradictoire.

L'exigence de reconnaître un niveau situé entre la simple contradiction logique et la violation de contraintes relatives à la combinaison des catégories lexicales surface, par ailleurs, dans un contexte très différent, dans le travail des syntacticiens.

On sait que des phrases très proches des cas que nous venons de discuter, comme

(18) «Colourless green ideas sleep furiously» (N. Chomsky)

(19) «Le silence vertébral indispose la voile licite» (L. Tesnière)

ont été présentées comme des exemples de phrases *insensés* qui conserveraient au moins un certain degré de correction grammaticale et ont été utilisés, dans des cadres si différents que la *théorie standard* de Chomsky et la *syntaxe structurale* de Tesnière, pour argumenter pour l'indépendance du plan syntactique du plan du sens.

Tesnière affirme:

«Le plan structural et le plan sémantique sont donc théoriquement entièrement indépendants l'un de l'autre. La meilleure preuve en est qu'une phrase peut être sémantiquement absurde tout en étant structurellement parfaitement correcte. Soit en effet la phrase *Le signal vert indique la voie libre* [...] qui a un sens raisonnable, si j'en remplace tous les mots chargés de sens par des mots de même espèce qui les suivent immédiatement dans le dictionnaire, j'aboutis à la phrase: *Le silence vertébral indispose la voile licite* [...], qui conserve le même schéma structural inattaquable, mais n'a plus aucun sens»

(L. Tesnière 1966: 41-42)

La position de Chomsky dans *Aspects* (Chomsky 1965) est articulée et plus souple de ce que l'on la représente parfois: si d'une part, la célèbre phrase des *incolores idées vertes* est utilisée pour illustrer la différence entre grammaticalité et interprétabilité, d'autre part, dans le quatrième chapitre, il ne la considère pas *complètement* grammaticale, car elle ne respecte pas une série de *restrictions sélectives*.

En effet, dans la théorie de *Aspects* il y a deux types de règles qui rendent compte du fait que tous les éléments d'une catégorie grammaticale A ne se combinent pas avec tous les éléments d'une autre catégorie B, avec laquelle ils entrent normalement en combinaison. Il s'agit des *règles*

*de sous-catégorisation étroite et les restriction sélectives.* La violation des deux types de règles correspond à deux degrés différents d'*agrammaticalité*. Les premières, qui sont de nature strictement syntaxique, bloquent la génération de phrases comme

(20) Le garçon mange que la viande était sur la table

en établissant, par exemple que manger ne peut pas avoir comme complément d'objet direct une phrase complétive. Quant aux restriction sélectives, elles établissent, comme on sait, que certains verbes imposent à leur arguments des traits du type [+concret], [+animé], [+humain], etc.. Ainsi, l'autre phrase célèbre

(21) Sincerity may admire the boy

viole les restrictions sélectives que le verbe admirer impose à son sujet.

Chomsky (1965) laisse ouverte la question de la nature syntaxique ou sémantique de ce type de restrictions. Les phrases générées par un «relâchement» des restrictions sélectives ont en tout cas «a borderline character» et se situent entre «fairly clear-cut cases of violation of purely syntactic rules» comme

(22) sincerity frighten may boy the

et certains «standard examples of purely semantic (or «pragmatic») incongruity» comme

(23) Oculists are generally better trained than eye-doctors

(24) I knew you would come but I was wrong

(25) That ice cube that you finally managed to melt just shattered

Chomsky observe aussi que les phrases générés par un «relâchement» des restrictions sélectives peuvent facilement trouver des interprétations métaphoriques.

Dans la suite nous allons proposer une interprétation de la nature de toute connexion compositionnelle<sup>18</sup>, qui, d'une part, récupère des aspects

<sup>18</sup> Il s'agit donc d'une hypothèse qui n'est pas limitée à la syntaxe mais qui pourrait s'appliquer en principe aussi à ce qu'il y a de compositionnel dans la morphologie, dans le lexique ou dans l'intonation. On admet désormais que la syntaxe n'est pas le seul domaine compositionnel dans la langue.



de la conception husserlienne de l'intégration des signifiés partiels dans un sens unitaire aussi bien qu'une forme de distinction entre contresens et non-sens, et, de l'autre, permet d'insérer les énoncés qui violent les *restrictions sélectives* et leurs éventuelles interprétations métaphoriques dans une conception générale du non-sens et des stratégies de réinterprétation qui visent à le dépasser.

#### 4. Structure argumentale, présuppositions et non sens.

E. Rigotti (1993 et 1994a) a proposé de concevoir le contenu sémantique (au sens large)<sup>19</sup> d'un texte comme un réseau prédicatif-argumental: une hiérarchie de prédicats qui gouvernent des arguments à des niveaux différents. Une des fonctions de la syntaxe est de manifester, pour ainsi dire, plutôt «directement» une partie de cette hiérarchie sémantique<sup>20</sup>. Ainsi une phrase simple comme

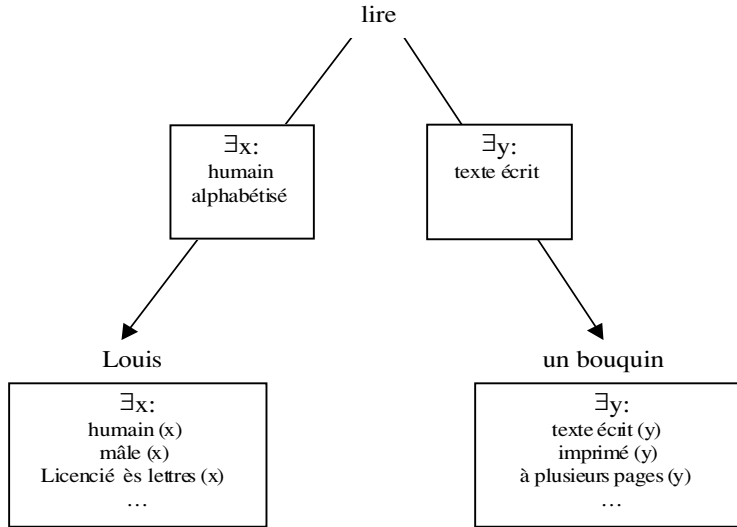
(26) Louis lit un bouquin

considérée comme fragment d'un texte possible, manifeste une structure

<sup>19</sup> Ce que nous appelons ici 'le contenu sémantique du texte' n'est pas limité à la contribution de la sémantique linguistique proprement dite, mais inclut l'intégralité de la structure propositionnelle qui résulte de l'interprétation du texte (y compris les implicatures et, en général, ce qui relève de l'activité inférentielle du destinataire).

<sup>20</sup> Il faut remarquer que la manifestation directe par la syntaxe d'une structure prédicatif-argumentale partielle — qui correspond, en gros, à la *forme logique* dans la plupart des approches générativistes, ou au niveau de la représentation tectogrammatique dans l'approche «praguois» de Sgall et Hajičová (pour un rapprochement des deux notions voir Hajičová, Partee et Sgall 1998) —, n'est pas le seul apport de la syntaxe au sens (cf. Rigotti, 1994b). Récemment, ce fait a été mis en évidence en particulier par les chercheurs qui travaillent dans le cadre de la *Grammaire des Constructions* de Ch. Fillmore et P. Kay qui prévoit la possibilité que des valeurs pragmatiques soient directement associées à des constructions syntaxiques sans médiation d'un contenu propositionnel (Cf. P. Kay 1997: 2).

prédicatif-argumentale qui est représentée de façon approximative par le graphe suivant<sup>21</sup>:



Dans le graphe on se sert de flèches pour représenter la relation entre le prédicat lexical *lire* (x,y), qui est un prédicat à deux places, et ses arguments *Louis* et *un bouquin*. Cette structure sémantico-logique, relativement simple, est caractérisée par une nécessité de *congruïté* entre prédicat et arguments. Le prédicat impose des conditions (représentées par les «boîtes» colloquées sur les flèches) que son argument doit satisfaire, ou, autrement dit, chaque prédicat présélectionne la classe d'arguments possibles.

On peut formuler les conditions de congruïté de la manière suivante: *il y a congruïté sémantique entre un terme prédicat et un terme argument auquel il est appliqué, si les traits imposés par le prédicat sur la place argumentale sont des hyperonymes des traits qui caractérisent l'argument réel.*

Dans notre graphe les conditions qui figurent sur les boîtes colloquées sur les flèches sont des hyperonymes des traits qui apparaissent dans les boîtes colloquées sous les arguments réels *Louis* et *un bouquin*. Le contenu de ces dernières boîtes — il faut le souligner — n'est pas limité aux traits impliqués par le sémantisme des unités lexicales qui manifestent les arguments (*un bouquin* est un texte écrit, imprimé...), mais comprend

<sup>21</sup> Plus précisément, ce qu'il y a d'approximatif dans le graphe est la représentation du quantificateur existentiel ( $\exists$ ). Les quantificateurs ont une structure argumentale complexe, qui a été mise en évidence dans les travaux de sémantique formelle, et que nous ne traitons pas dans ce travail.

idéalement toute l'information associée aux référents réels dans le contexte de communication (comme, par exemple, le fait qu'il existe un certain Louis, connu par les interlocuteurs, qui est licencié ès lettres, et donc certainement alphabétisé).

S'il y a incompatibilité entre les conditions imposées par le prédicat à la place argumentale et les traits qui caractérisent l'argument réel, l'énoncé devient sémantiquement *incongru*. Comme le sont, par exemple:

(27) Les livres lisent le journal

(28) Jean a lu l'écureuil

Jusqu'ici, ce que nous disons pourrait, peut-être, sembler assez proche de l'idée des restrictions sélectives de la théorie chomskyenne classique. Il y a toutefois deux différences fondamentales: d'abord on ne se pose pas au niveau de la compatibilité des traits associés aux entrées lexicales, mais à celui de la congruité entre les conditions imposées par le prédicat et l'argument réel; deuxièmement nous proposons de voir les conditions associées aux places argumentales comme des *présuppositions* que les prédicats imposent.

Où, par présupposition on entend, en première approximation, ce qu'on doit considérer comme partagé entre les interlocuteurs pour que l'énoncé puisse se constituer en acte communicatif<sup>22</sup>.

<sup>22</sup> Une collocation précise de cette notion par rapport aux théories courantes de la présupposition dépasse les limites de ce travail et fera l'objet d'un des développements futurs de notre recherche. On remarquera pourtant que la position adoptée ici se situe dans le sillage des développements «pragmatiques» de la notion de Strawson de la présupposition d'un énoncé comme ce que doit être vrai pour qu'on puisse poser le problème de sa vérité ou fausseté (et, donc, pour qu'il ait un sens) plutôt que parmi les tentatives de donner une définition purement logique de ce concept.

Parmi ces théories pragmatiques, on rappellera la conception défendue par R. Stalnaker dans plusieurs travaux (cf., par exemple, Stalnaker 1973 et 1974). Comme dans le langage commun, *présupposition* et *présupposer* n'indiquent pas premièrement un rapport entre propositions, ou entre une expression et une proposition, mais plutôt un rapport entre un sujet et un contenu de savoir ou de croyance. Un locuteur présuppose un certain contenu p si dans son comportement verbal montre: (1) qu'il croit que p, (2) qu'il croit ou assume que son interlocuteur croit que p, (3) qu'il croit ou assume que son interlocuteur reconnaît (1), (2) et (3). Autrement dit, on présuppose une proposition p si l'on fait comme si cette proposition faisait partie de l'arrière-plan conversationnel, du 'fond commun' de connaissances, croyances et attentes partagées entre les interlocuteurs. La définition de *présupposition* est donc liée aux concepts de *connaissance* ou *croyance* commune. Pour Stalnaker un énoncé a une *présupposition* (au sens technique des linguistes) si son usage *requiert* qu'on présuppose quelque chose (au sens ordinaire de ce verbe). Pour une présentation de l'état de l'art sur la présupposition nous renvoyons à Moeschler et Reboul (1994).

On peut mettre en valeur la nature présuppositionnelle des conditions que les prédicats imposent à leurs arguments en appliquant une variante du test qu'on utilise normalement dans la littérature linguistique pour reconnaître les présuppositions<sup>23</sup>.

On s'aperçoit immédiatement que les conditions résistent, si l'énoncé est nié, et que les exemples qui violent les restrictions restent inacceptables à la forme négative:

(29) Jean n'a pas lu l'écureuil

En énonçant une phrase de ce type le locuteur semble concéder que Jean *aurait pu* lire l'écureuil, ou, autrement dit, qu'un écureuil est un objet *lisible*, qui peut être considéré comme un texte écrit.

En outre, le rapport entre niveau sémantique et syntaxique, entre congruité et grammaticalité, est conçu de manière différente. C'est à partir de la congruité sémantique que l'on peut définir l'idée de congruité (morpho-)syntaxique, qui en est un aspect partiel. L'effet de grammaticalité (partielle) produit par une phrase comme

(30) Sincerity admires John

dépend d'un respect partiel de la congruité sémantique, un respect limité aux valeurs sémantiques véhiculées par les morphèmes qui apparaissent dans les mots que l'on combine, y compris les valeurs sémantiques (nominalité, prédicativité, etc.) qui coïncident avec l'appartenance à certaines parties du discours.

On peut voir maintenant que le niveau des catégories de signifiés, auxquelles se réfèrent les lois de la grammaire pure de Husserl, est à identifier en grande partie, en réalité, à ce niveau de congruité partielle.

Le rapport entre restrictions sélectives et présuppositions avait déjà été remarqué dans Kuroda (1969), et plus récemment par Chierchia et Mc Connell-Ginet (1993) qui, dans leur texte de sémantique formelle, traitent brièvement l'argument et proposent — mais un peu timidement —

<sup>23</sup> Les recours aux tests permet d'enlever complètement le risque d'une circularité entre une définition de la présupposition comme 'ce qui doit être partagé pour qu'une catégorie (un prédicat) puisse apparaître dans un acte communicatif' et la définition des non-sens comme violations de présuppositions (que l'on va présenter). Mais il faut aussi dire que l'existence indéniable d'une expérience du non-sensé représente déjà une garantie plutôt fiable contre cette circularité.

que les *restrictions sélectives* — et même les *rôles thématiques* (agent, patient, bénéficiaire, expérienceur) pourraient être considérés comme des informations de type présuppositionnel. Pourtant, ces auteurs n'exploitent pas cette intuition de façon systématique.

Par contre, dans notre conception, l'idée que dans la structure sémantique des énoncés les prédicats imposent des présuppositions à leurs places argumentales joue un rôle central. Notre proposition s'articule en deux hypothèses de portée assez générale.

D'une part, le fait que le non-sens, l'incongruité sémantique, que l'on rencontre dans des énoncés comme *L'hypoténuse aime la fille aux yeux verts*, qui dérive d'une violation des restrictions sélectives, puisse être traitée en termes de non-respect d'une *présupposition*, la rapproche de bien d'autres types d'énoncés mal formés (du point de vue sémantique ou pragmatique), pour lesquels les linguistes et les philosophes ont parlé de *non-sens* et qui, traditionnellement, ont été traités en termes de présuppositions.

*Nous faisons l'hypothèse que tous les non-sens dérivent de la violation de présuppositions à des niveaux différents.*

D'autre part, l'idée de la congruité entre les arguments et les présuppositions imposées par les prédicats peut être étendue, bien au delà des restrictions sélectives de verbes comme *lire* ou *manger*, à d'autres niveaux de la hiérarchie prédicatif-argumentale qui structure le sens des textes, jusqu'à imaginer une *congruité du discours* qui se joue entre des prédicats «pragmatiques» de haut niveau et les séquences textuelles qui constituent leurs arguments. Cette extension de l'idée de hiérarchie prédicatif-argumentale permet de traiter les différents types de présuppositions en terme de congruité.

*On fera l'hypothèse que toutes les présuppositions sont à traiter en termes de congruité, comme imposées par un prédicat à une de ses places argumentales.*

Une hypothèse, dans une certaine mesure comparable à celle que nous venons de formuler, se trouve dans Seuren (2000), un article — paru quand ce travail était déjà dans la phase de révision — duquel on n'a pu tenir compte que partiellement. Dans l'hypothèse de Seuren les présuppositions correspondent à un type de 'condition de satisfaction' que les prédicats imposent à leur argument<sup>24</sup>.

<sup>24</sup> Contrairement à notre approche, l'hypothèse de Seuren adopte une conception logico-sémantique de la présupposition, basée sur une sémantique à trois valeurs de vérité. Dans cette sémantique trivalente on obtient la vérité quand les entités auxquelles les termes arguments réfèrent satisfont aux 'conditions de satisfactions' posées par le prédicat. Ces conditions sont de deux types: il y a les «préconditions» qui déterminent les présuppositions, et les «conditions de mise à jour» (*update conditions*) qui correspondent aux conditions de vérité de la sémantique bivalente (cf. Seuren 2000: 277-279).

Seuren ne traite pas de manière détaillée l'extension de cette analyse à tous les types de présuppositions et se limite à observer qu'elle demanderait une théorie capable d'analyser en termes de prédicat non seulement des éléments lexicaux comme les verbes et les adjectifs, mais aussi à un niveau abstrait, d'autres entités comme les accents de contraste, les constructions clivées, les adverbes focalisateurs comme *only*, *even*, etc.

Les hypothèses que nous venons d'avancer demandent — si possible — encore plus. Non seulement on doit expliquer en termes de prédicats imposants des présuppositions à leurs arguments les différents déclencheurs (*triggers*) lexicaux ou grammaticaux de présupposition.

On doit également être à même de traiter de la même manière toutes les attentes ou présomptions qui sont lésées dans les différents types de non-sens. Pour ce faire, l'hypothèse de la congruité doit être étendue bien au delà des prédicats lexicaux et on doit admettre dans la structure sémantique du texte des prédicats de haut niveau qui ne reçoivent parfois aucune manifestation linguistique.

Ici nous nous contenterons de montrer par l'examen de certains cas de présupposition pourquoi cette piste, à l'apparence théoriquement très coûteuse, nous semble, somme toute, raisonnable et même très prometteuse.

On commencera par le traitement d'un cas classique de présupposition, pour passer ensuite aux présuppositions imposées par des prédicats de haut niveau qui jouent une fonction, pour ainsi dire, stratégique dans l'organisation du discours.

##### 5. Un cas classique: les présuppositions existentielles des syntagmes dénotatifs.

À propos de notre deuxième hypothèse, on peut se demander si le cas classique de présupposition discuté dans la littérature philosophique, c'est-à-dire les présuppositions existentielles liées aux syntagmes dénotatifs (Cf. Russell 1905), illustrées par l'exemple célèbre du roi de France

(31) The present king of France is bald,

peuvent se réduire à des présuppositions imposées par des prédicats à leurs places argumentales, ou sont à considérer comme un phénomène indépendant.

En situant ces syntagmes dans des structures prédicatif-argumentales différentes, on découvre que la présupposition existentielle n'est pas quelque chose que les syntagmes dénotatifs ont indépendamment des prédicats dont ils sont argument. En énonçant

(32) The present king of France does exist

on ne présuppose pas l'existence actuelle d'un roi de France, on l'asserte.  
Ou encore si l'on dit

(33) Jean aime sa maison

on présuppose que la maison existe avant le moment de l'énonciation, tandis que

(34) Jean projète sa maison

n'a pas cette présupposition. Il est encore utile de comparer les deux énoncés suivants, affirmés par une personne qui n'a pas d'enfants:

(35) Mon fils va à l'université.

(36) Mon fils ira à l'université.

En changeant le prédicat, la présupposition d'existence disparaît. Il est évident, donc, qu'il est plus plausible, et même nécessaire, de traiter les présuppositions existentielles dans le cadre des présuppositions argumentales.

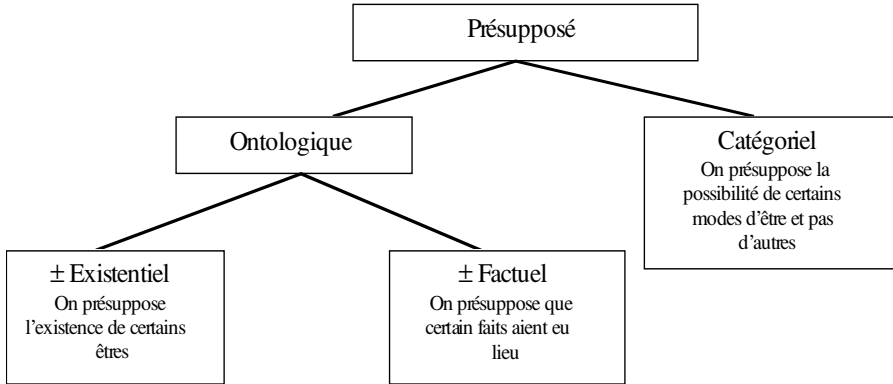
Seuren (2000: 278) adopte la même solution en incluant dans les *pre-conditions* que l'argument du prédicat *bald* doit satisfaire non seulement la condition que l'être désigné par le terme argument «belongs to a category whose members are normally covered with hair (...) in prototypical places», mais aussi la condition que l'être désigné par le terme argument existe.

Il y a donc au moins deux types de présupposition que les prédicats peuvent imposer à leurs places argumentales. Ce qui est donné pour acquis dans le contexte d'interaction peut concerner l'*existence* de certaines entités dans le monde, ou bien la *catégorialité*, c'est à dire la façon dont le monde peut être pensé, les possibilités admises. La violation de ces deux genres de présupposés donne lieu respectivement à des non-sens du type de (37), et de (38).

(37) Nous avons bâti notre maison cet hiver. L'été passé nous l'avons peinte.

(38) La grammaire générative est chauve.

Plus précisément, on peut envisager pour les présupposés la typologie suivante (cf. aussi Rigotti 1988: 111):



A l'intérieur d'une classe de présupposés ontologiques, on peut distinguer entre des présupposés *existentiels*, où l'on présuppose l'existence ou la non-existence d'entités concrètes, et de présupposés *factuels*, où l'on présuppose l'*avoir eu lieu ou non* de certains états de choses, ou, selon un point de vue assez répandu dans la sémantique récente (cf. Asher, 1993), l'«existence» de certains objets abstraits (événements, faits, etc.). On remarquera que, typiquement, les prédicats qui sont considérés «presuppositionnels» dans la littérature sont des prédicats qui imposent à leurs arguments (propositionnels) des présuppositions *factuelles*:

(39) Louis ne sait pas que Marie l'aime toujours  $\supset$  Marie l'aime toujours

(40) Pierre a cessé de plaisanter  $\supset$  Pierre plaisantait

6. *Je te promets que la terre continuera à tourner.* Des actes malheureux à plusieurs niveaux.

La théorie des actes de langage telle qu'elle a été développée par J. Searle, et successivement par D. Vanderveken, établit une série de *conditions de succès* pour l'accomplissement d'un acte illocutoire, qui correspondent *grosso modo* aux *conditions de bonheur* des performatifs dans l'analyse austinienne. Si certaines de ces conditions ne sont pas respectées, on est confronté à différents types d'anomalies qui peuvent empêcher l'accom-



plissement complet de l'acte ou le rendre défectueux. Ici, nous ne pouvons pas examiner en détail toutes les conditions: nous nous limiterons à considérer certaines d'entre elles, dont les violations donnent lieu à des défauts particulièrement intéressants.

Les *conditions sur le contenu propositionnel* sont, selon la caractérisation de Vanderveken (1988: 115), des conditions que certaines forces illocutoires imposent «sur l'ensemble des propositions qui peuvent être des contenus propositionnels d'actes de discours ayant ces forces». Si l'on représente le marqueur de la force illocutoire comme un prédicat F qui prend pour argument une proposition  $p$  (le contenu propositionnel),

$F(p)$ ,

on peut se représenter ce genre de conditions comme des conditions que la proposition  $p$  doit remplir pour être argument du prédicat F. Dans le cas paradigmatique de l'acte de promettre, il y a comme condition sur le contenu propositionnel qu'il doit représenter une action future (dépendant directement ou indirectement de la volonté du locuteur):

(41) Je te promets que hier je suis venu chez toi.

Dans le cas d'un ordre il s'agira d'une action future de l'allocutaire

(42) Je t'ordonne que je viendrai demain

(43) Aie été brave hier!

Un type de condition que Searle et Vanderveken distinguent des conditions sur le contenu propositionnel est constitué par les *conditions préparatoires*. Considérons trois conditions préparatoires qui sont cernées pour la promesse:

[1] l'action future représentée par le contenu propositionnel est (supposé être) bonne pour l'allocutaire,

(44) Je te promets que je te casserai la figure

[2] il n'est pas évident que le locuteur accomplirait l'action représentée dans le contenu propositionnel dans le déroulement normal des événements. On remarquera qu'une promesse comme la suivante, que l'on entend souvent entre collègues dans nos départements,

(45) Je te promets que je te rendrai le livre que tu m'a prêté.

est suspecte, parce qu'elle a sens seulement si le locuteur a l'habitude de ne pas rendre les livres qu'il emprunte.

[3] Le locuteur est capable d'accomplir l'action future représentée dans le contenu propositionnel, ce qui exclut (au sens littéral) des promesses du type

(46) Je te promets que demain je serai plus jeune.

Searle (1969) affirme que les conditions préparatoires représentent ce que le locuteur veut impliquer, ou, mieux, sous-entendre (ang. *imply*), dans l'exécution de son acte. Pour Vanderveken (1988: 116), ces conditions même sont des «propositions que le locuteur présuppose (ou tient pour acquis) dans le contexte de son énonciation». Ces présuppositions, affirme-t-il, sont liées à l'acte illocutoire et devraient être distinguées des présuppositions du contenu propositionnel de l'énonciation (comme, par exemple, la présupposition d'existence que nous avons examiné dans le paragraphe précédent.) Il s'agit d'une remarque importante en vue de notre discussion sur les non-sens.

Nous voulons y ajouter seulement une observation, qui concerne la distinction entre conditions sur le contenu propositionnel et conditions préparatoires. Si l'on considère les conditions préparatoires de la promesse en [1], [2] et [3], on s'aperçoit que, dans un sens non-banal, sont, elles aussi, des conditions qui portent *sur* le contenu propositionnel. On peut également les représenter comme des caractéristiques, des traits, que le contenu propositionnel doit avoir pour figurer comme argument dans  $F(p)$ . Et si  $p$  *doit* avoir ces caractéristiques, c'est exactement parce qu'elles sont des présupposés. La force illocutoire «impose» une présupposition relative à son argument propositionnel. La seule différence entre les conditions préparatoires en [1], [2] et [3] et la condition sur le contenu propositionnel que nous avons examiné plus haut, c'est que cette dernière concerne des traits, des caractéristiques de  $p$  qui dépendent plus directement de la signification linguistique de la phrase qui manifeste  $p$  et sont moins dépendants du contexte d'énonciation.

Nous faisons l'hypothèse que la violation des conditions préparatoires, aussi bien que des conditions sur le contenu propositionnel, équivaut à la violation d'une présupposition imposée par la force illocutoire à son argument propositionnel.

Nous concluons cette vue d'ensemble des conditions des actes de langage, en remarquant qu'il y a aussi des conditions dont la violation ne peut pas, en aucun cas, être assimilée à la violation d'une présupposition. Il s'agit des conditions de sincérité, qui sont des attitudes propositionnelles (épistémiques, bouliques, etc.) *exprimées* par le locuteur en énonçant un énoncé avec une certaine force illocutoire. Considérons des violations des conditions de sincérité de l'*assertion* et de la *promesse*:

(47) Il fait beau mais je ne crois pas qu'il fait beau<sup>25</sup>.

(48) Je te promets de venir demain mais je n'ai aucune intention de venir.

On pourrait peut-être dire que ce genre de violations se rapproche d'un équivalent du contresens analytique, au niveau des actes illocutoires, plutôt que du non-sens.

La manière dont les conditions de sincérité et les conditions préparatoires réagissent au test de négation semblerait confirmer cette analyse:

(49) Je ne te promets pas que je te casserai la figure

(50) Je ne te promets pas que je viendrai et (honnêtement) je n'ai aucune intention de venir

la négation d'un énoncé où une condition préparatoire est violée demeure insensée, tandis que la négation du performatif peut remédier à la violation d'une condition de sincérité.

7. *Mon fils ne conduit pas. Il est marié.* Une stratégie pour l'analyse des discours: séquence textuelle, connectif et présuppositions.

On dit parfois que les connecteurs pragmatiques imposent des contraintes particulières sur l'interprétation de l'énoncé où ils apparaissent et aussi sur un segment du texte qui précède, qui, selon les différents connecteurs, peut être de longueur variable. Plus précisément il faudrait dire qu'ils imposent ces contraintes sur des contenus de discours, des entités sémantiques identifiées à partir de l'énoncé en question, du co-texte et du contexte<sup>26</sup>.

<sup>25</sup> Ce type de violation pragmatique est aussi connue comme «le paradoxe de Moore».

<sup>26</sup> Cf. Moeschler et Reboul (1998: 79-80).

Comme pour la promesse dans la théorie des actes de langage, aussi dans l'étude des connecteurs pragmatiques, il y a un cas paradigmatique, qui est constitué par les connecteurs concessifs du type de *mais*, pour l'interprétation desquels on peut renvoyer aux études classiques de Ducrot et de son équipe (1980) et à Moeschler (1989).

Selon l'interprétation classique de *mais*,

(51) Il fait beau. Mais nous devons terminer notre papier sur le non-sens

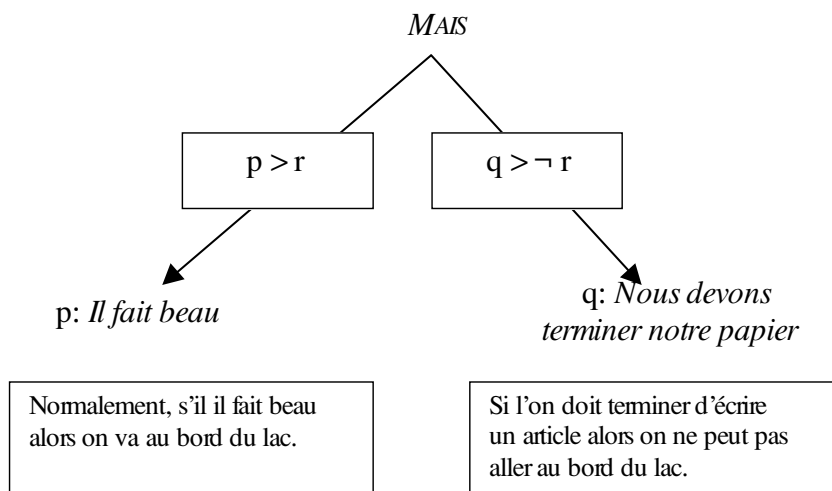
met en relation deux contenus de discours  $p$  et  $q$  tels que:  $p$  doit être interprété comme un argument en faveur d'une conclusion  $r$  ( $p > r$ ) et  $q$  comme un argument en faveur de la conclusion inverse non- $r$  ( $q > \neg r$ )<sup>27</sup>. L'argument  $q$  pour non- $r$  est plus fort que l'argument  $p$  pour  $r$ . La nature de la conclusion  $r$  doit être individuée sur la base des valeurs d'argument et contre-argument que le *mais* impose à  $p$  et  $q$ .

Or, nous proposons de considérer les conditions complexes que les connecteurs pragmatiques imposent sur leur co-texte et sur l'information contextuelle partagée par les interlocuteurs, comme un ensemble de *présuppositions* qu'un prédicat de haut niveau impose sur ses arguments, qui sont, soit des contenus associés à des segments de texte (explicatures), soit des contenu implicites (implicatures) que le connecteur permet d'associer<sup>28</sup>. On peut représenter graphiquement la structure prédictif-

<sup>27</sup> Nous marquons la 'relation argumentative' en utilisant le signe ( $>$ ) qui est souvent utilisé pour l'implication défaisable ('normalement si  $p$  alors  $q$ ') formalisée par les logiques non monotones, ce qui ne correspond pas à la conception des relations argumentatives de Ducrot et al. (1980). Pourtant nous préférons ne pas aborder ici la question des possibilités de formalisation de ces relations.

<sup>28</sup> Une hypothèse comparable, qui souligne la nature présuppositionnelle des connecteurs causaux (*so, because, therefore*) et concessifs (*although, but, because*), a été avancée récemment par Lagerwerf (1998 et 1999). Pour Lagerwerf, dans un discours du type 'Although  $p$ ,  $q$ ' le connecteur asserte la conjonction logique ' $p \wedge q$ ' et présuppose une relation d'implication défaisable (*defeasible implication*) ' $P > \neg Q$ ' (*Normalement si  $P$  alors  $\neg Q$* ), où  $P$  et  $Q$  sont des 'généralisations' de  $p$  et  $q$ . Ainsi un énoncé du type *Although Greta Garbo was called the yardstick of beauty, she never married*, présuppose l'implication défaisable *Normally, if you are beautiful you marry*. Les connecteurs causaux (*The streets are getting wet because it rains*) sont analysés de la même manière: ce qui est posé c'est la conjonction ' $p \wedge q$ ', tandis que l'existence d'un lien causal ou inférentiel entre des propositions plus générales  $P > Q$  (*Normally, if it rains, the streets are getting wet*) est considérée comme présupposée.

argumentale de *mais* de la manière suivante:



Dans Rigotti (1993) on faisait l'hypothèse que les connecteurs pragmatiques étaient à considérer comme des marqueurs dont la fonction était de manifester (partiellement!) un prédicat abstrait de haut niveau: le «connectif séquentiel» (nous utilisons ici de façon arbitraire les mots *connecteur* et *connectif* pour indiquer respectivement le marqueur linguistique et le résultat de l'interprétation).

Le connectif séquentiel prend comme argument une séquence textuelle (c'est à dire le texte ou un moment du texte relativement autonome du point de vue de la fonction communicative) et le relie aux participants de la situation de discours (locuteur et destinataire), au contexte et — dans un texte constitué de plusieurs séquences — à d'autres séquences explicitement manifestées par le texte (*explicatures*) ou inférées (*implicatures*).

Ainsi, on peut concevoir le sens d'un texte comme une structure prédicatif-argumentale: une hiérarchie de prédicats qui gouvernent des arguments à des niveaux différents.

Or, si dans plusieurs cas les connectifs peuvent certainement être manifestés linguistiquement par des connecteurs, ils peuvent aussi bien être inférés (ou signalés à l'oral par des simples indices intonationnels) comme dans:

(52) Sq1: Mon fils ne conduit pas la voiture. Sq2: Il a dix ans.

Nous avons rappelé, au paragraphe 2, le fait que plusieurs conditions de cohérence ont été formulées par les chercheurs qui ont travaillé sur le tex-

te. Dans notre perspective, un texte est cohérent si l'on peut inférer des connectifs qui relient les séquences du texte entre eux et à la situation de discours de façon adéquate. Ce qui n'est pas évident, par exemple, dans

(53) Sq1: Mon fils ne conduit pas la voiture. Sq2: Il est marié.

Si l'on considère le texte du point de vue du *résultat* de l'interprétation<sup>29</sup>, on peut dire que chaque connectif séquentiel impose à ses arguments, et donc aussi aux séquences qu'il domine, une série de traits qui définissent les «rôles» correspondants. Dans le cas des séquences ces traits constituent la *fonction* spécifique que chaque séquence doit remplir à l'intérieur de la tâche communicative de l'ensemble du texte.

La *fonction d'une séquence* dans la hiérarchie prédicatif-argumentale qui constitue la structure sémantique du texte correspond à la conjonction des présuppositions qui caractérisent la place argumentale occupée par la séquence (cf. Rigotti 1993: 74).

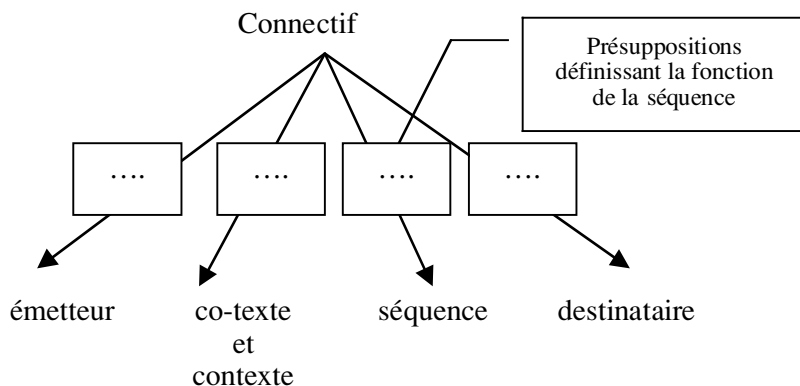
Cette conception de la structure sémantique du texte a des points de contact évidents avec d'autres théories récentes de la structure discursive qui se basent sur des hiérarchies de prédicats relationnels: *rhetorical relations* (Mann and Thompson 1988), *discourse relations* (Asher 1993), *coherence relations* (Knott e Sanders 1998).

Pourtant, le connectif séquentiel tel que nous le concevons n'est pas seulement un prédicatif relationnel qui prend comme arguments des représentations de discours de nature propositionnelle. Le connectif séquentiel est aussi lié explicitement à la dynamique de l'interaction communicative entre le parlant et son destinataire. Le texte, en effet, se constitue comme réponse pertinente à la tâche posée par l'intention communicative implicite ou explicite, consciente ou inconsciente, du parlant qui se relie aux attentes du destinataire. Chaque séquence représente une étape relativement autonome dans l'accomplissement de la tâche ultime du texte, c'est-à-dire du changement du contexte visé par le texte. Les connectifs séquentiels ont donc la fonction de relier directement ou indirectement la séquence textuelle à l'ensemble du texte et donc au changement qu'il est censé produire au niveau illocutoire<sup>30</sup> et perlocutoire.

<sup>29</sup> Il s'agit, en effet, du point de vue privilégié pour une analyse qui porte sur la définition du non-sens. Par contre dans cet article nous laissons de côté le *processus* d'interprétation, qui a fait l'objet dans ces dernières années de plusieurs études en sémantique et pragmatique du discours (cf. par exemple les contributions rassemblées dans Moeschler 2000).

<sup>30</sup> Sur le texte comme hiérarchie d'actes illocutoires cf. Wüest (2001).

Par conséquent, le connectif séquentiel doit avoir parmi ses arguments aussi l'émetteur et le destinataire de la communication, auxquels il impose des présuppositions comparables aux conditions relatives à l'émetteur et au destinataire qui sont imposées par les illocutions searliennes. On peut représenter le connectif séquentiel à l'aide du schéma suivant, où les flèches indiquent encore une fois le rapport entre prédicat et argu-



ment:

Dans cette perspective le connectif séquentiel englobe l'illocution searlienue (cf. Rigotti 1993): les conditions des différents types d'actes illocutoires que nous venons d'examiner ne sont que des généralisations sur les présupposés concrets, que chaque connectif séquentiel impose aux séquences qu'il domine.

Dans (52), par exemple, le connectif séquentiel n'impose pas à la séquence les seules conditions générique de l'assertion, mais aussi la tâche particulière que la séquence doit remplir dans le texte — celle de donner une explication causale d'un fait<sup>31</sup>.

En concluant notre discussion de la notion de connectif séquentiel,

<sup>31</sup> On pourrait se demander si même les présomptions très générales associées à tout acte de communication — comme par exemple l'informativité — qui sont traitées par Grice en termes de maximes conversationnelles peuvent être considérées comme des présuppositions imposées par le connectif à la séquence. Ainsi on pourrait dire que les énoncés d'une tautologie banale (*Mon mari n'est pas célibataire*) ont tendance à devenir insensés, parce que normalement on a de la peine à imaginer un connectif séquentiel qui pourrait en faire une étape d'un texte capable d'opérer un changement dans son destinataire. Pourtant il n'est pas impossible de trouver des contextes dans lesquels ces connectifs sont évidents: A: *Seulement les célibataires font la cuisine*. B: *Mon mari n'est pas célibataire*.

nous aimerions revenir très brièvement sur les spéculations sur le *sens* proposées dans l'introduction. On peut observer que par le biais de la notion de connectif (et de congruité de la séquence par rapport au connectif) on arrive en effet à établir un premier lien entre une conception du sens comme changement et l'hypothèse sur le respect des présuppositions comme garantie contre le non-sens.

## 8. Conclusions provisoires et perspectives pour l'analyse des discours.

Le territoire vaste et parfois accidenté que nous avons survolé très brièvement dans cet article reste largement une *terra incognita*, qu'il nous faudra parcourir à pied avec des recherches empiriques portant sur les différents aspects.

Les hypothèses dont nous avons cherché de défendre la plausibilité théorique dans ces pages, montreraient une toute autre efficacité si l'on pouvait les expérimenter extensivement dans des corpus de textes, où des différents types de non-sens sont à l'œuvre, comme, par exemple, les textes comiques ou ceux — très différents — qui relèvent du langage pathologique.

Un regard sommaire à l'état de la recherche sur le comique, en particulier, nous fait entrevoir un champ d'application prometteur. La plupart des chercheurs qui travaillent sur le langage comique s'accordent sur le fait que les énoncés comiques comportent une *incongruité*, bien qu'ils soient partagés sur la question de savoir si la raison d'être du comique est dans cette incongruité ou si l'incongruité est subordonnée à une autre fonction.

Cette conception du comique se trouve, en certaine mesure, déjà dans la *Poétique* d'Aristote, quand il dit (1449a: 34-36) que le comique (*τὸ γελοῖον*) est une erreur (*ἁμάρτημα*) et une difformité (*ἀίσχος*), mais sans douleur. Parmi les auteurs contemporains, Morreal (1989) définit l'essence du comique comme «the enjoyment of incongruity», mais ne définit pas ce qu'est l'*incongruité*. Un autre auteur, Forabosco (1992), propose une définition de type psychologique de l'incongruité, comme difformité par rapport aux 'modèles cognitifs de référence', c'est-à-dire aux systèmes de catégories et d'attentes que le sujet construit dans l'expérience et utilise pour se mettre en relation avec la réalité. Attardo (2000) définit l'incongruité que l'on rencontre dans les énoncés comiques et ironiques en termes d'impropriété (*inappropriateness*) de l'énoncé par rapport au



contexte partagé par les interlocuteurs. En effet, pour Attardo, l'*appropriateness* d'un énoncé n'est rien d'autre que le respect des présuppositions<sup>32</sup>. Curcò (1996 et 1998), qui travaille dans le cadre de la théorie de la pertinence, n'utilise pas la notion de présupposition, mais affirme que, dans le *verbal humour*, il y a un contraste entre l'énoncé et certaines «hypothèses d'arrière-plan» (*background assumptions*).

On peut envisager ainsi dans l'analyse des textes comiques un champ privilégié pour tester le modèle de la congruité que nous avons présenté. Ces quelques lignes ne veulent pas esquisser «un programme de recherche», mais simplement indiquer l'orientation de notre intérêt actuel.

## References

- ASHER, N. (1993). *Reference to Abstract Objects in Discourse*, Dordrecht/ Boston/ London: Kluwer.
- ATTARDO, S. (2000). Irony as relevant inappropriateness. *Journal of Pragmatics* 32: 793-826.
- BELLERT, I. (1970). On a Condition of the Coherence of Texts. *Semiotica* 2: 335-363.
- CHIERCHIA, G. & MC CONNELL-GINET, S. (1993). *Significato e grammatica*, Padova: Muzzio (traduit de l'anglais *Meaning and Grammar. An Introduction to Semantics*, Cambridge (Massachusetts): The MIT Press, 1990).
- CHOMSKY, N. (1965). *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge (Massachusetts): The MIT Press.
- COLOMBETTI, M. (2001). A Language for Artificial Agents. *Studies in Communication Sciences* 1: 1-32.
- CURCÒ, C. (1996). The implicit expression of attitudes, mutual mani-

<sup>32</sup> Plus précisément, Attardo (2000: 818), en se posant dans le sillage de la théorie de la présupposition pragmatique et de l'arrière-fond commun de Stalnaker, définit l'*appropriateness* d'un énoncé de la manière suivante: «an utterance *u* is contextually appropriate if all presupposition of *u* are identical to or compatible with all the presuppositions of the context *C* in which *u* is uttered [...], except for any feature explicitly thematized and denied in *w*».

- festness and verbal humour. *UCL Working Papers in Linguistics*, 8.
- CURCÒ, C. (1998). Indirect echoes and verbal humour. In: V. ROUCHOTA & A. JUCKER (eds.). *Current Issues in Relevance Theory*, Amsterdam: Benjamins.
- DE MAURO, T. et al. (1993). *LIP: Lessico di frequenza dell'italiano parlato*, Milano: Etas Libri.
- DUCROT, O. (1972). *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris: Hermann.
- DUCROT, O. (1984). *Le dire et le dit*, Paris: Minuit.
- DUCROT, O et al. (1980). *Les mots du discours*, Paris: Minuit.
- DUCROT, O. & SCHAEFFER, J.-M. (1995). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris: Seuil.
- FORABOSCO, G. (1992). Cognitive aspects of the humor process: The concept of incongruity. *Humor* 5.1/2: 33-43.
- FUMAGALLI, A. (1995). Il reale nel linguaggio. Indicalità e realismo nella semiotica di Peirce, Milan: Vita e Pensiero.
- GOBBER, G. (1992). *La sintassi tra struttura e funzione*, Brescia: La Scuola.
- GROENENDIJK, J.; STOKHOF, M. & VELTMAN, F. (1996). Changez le contexte!. *Langages* 30: 8-29.
- HAJICOVÁ, E.; PARTEE, B.H. & SGALL, P. (1998). *Topic-Focus Articulation, Tripartite Structures and Semantic Content*, Dordrecht/ Boston/ London: Kluwer.
- HUSSERL, E. (1988 [1922]). *Ricerche logiche, II*, Milano: Il Saggiatore (traduction italienne de la troisième édition des *Logische Untersuchungen*, Halle: M. Niemeyer, 1922).
- LAGERWERF, L. (1998). Causal Connectives have Presuppositions. *Effects on Discourse Structure and Coherence*, Den Haag: Holland Academic Graphics.
- LAGERWERF, L. (1999). Epistemic Interpretation as Argumentation. In: *Proceedings of LORID '99. (Levels of Representation in Discourse, July 7-9, 1999 Edinburgh, Scotland)*.
- LEVINSON, S.C. (1983). *Pragmatics*, Cambridge: Cambridge University Press.
- KAY, P. (1997). *Words and the Grammar of Context*, Stanford: CSLI Publications.
- KNOTT, A. & SANDERS, T. (1998). The Classification of Coherence Relations and their Linguistic Markers: An Exploration of Two Languages. *Journal of Pragmatics* 30: 135-175.
- KURODA, S.-Y. (1969). *Remarques sur les présuppositions et sur les*

- contraintes de sélection. *Langages*: 52-80.
- MANN, W.C. & THOMPSON, S.A. (1988). Rhetorical Structure Theory: Toward a functional theory of text organization. *Text* 8, 3: 243-281.
- MILNER, J.-C. (1995<sup>2</sup>). Introduction à une science du langage, Paris: Seuil.
- MOESCHLER, J. (1989). Modélisation du dialogue, Paris: Hermès.
- MOESCHLER, J. (ed.) (2000). Inférences directionnelles, représentations mentales et subjectivité. *Cahiers de linguistique française* 22.
- MOESCHLER, J. & REBOUL, A. (1994). Dictionnaire encyclopédique de pragmatique, Paris: Seuil.
- MORREAL, J. (1989). Enjoying incongruity. *Humor* 2,1: 1-18.
- PUSTEJOVSKY, J. (1995). The Generative Lexicon, Cambridge (Massachusetts): The MIT Press.
- REBOUL, A. & MOESCHLER, J. (1998). Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours, Armand Colin: Paris.
- RIGOTTI, E. (1987). Implicanze antropologiche di alcune concezioni correnti del rapporto tra lingua e testo. *Synesis* 3-4: 53-108.
- RIGOTTI, E. (1988). Significato e senso. In: RIGOTTI, E. & CIPOLLI, C., Ricerche di semantica testuale. Atti del seminario su Senso e testo: processi di strutturazione e destrutturazione. Milano, 4-5 febbraio, 1987, Brescia: La Scuola.
- RIGOTTI, E. (1993). La sequenza testuale. Definizione e procedimenti di analisi con esemplificazione in lingue diverse. *L'analisi linguistica e letteraria* 1, II: 43-148.
- RIGOTTI, E. (1994a). L'empiricità della sintassi. *L'analisi linguistica e letteraria* 1, II: 5-35.
- RIGOTTI, E. (1994b). Per una rilettura della funzione semiotica. *L'analisi linguistica e letteraria*, 2, II: 327-346.
- RUSSELL, B. (1905). On denoting. *Mind* 14: 479-493.
- ŠAUMJAN, S.K. (1965). *Strukturnaja lingvistika*, Moskva: Nauka (trad. it. E. Rigotti, *Linguistica dinamica*, Bari: Laterza 1970).
- SEARLE, J. (1969). *Speech Acts*, Cambridge: Cambridge University Press.
- SEUREN, P.A.M. (2000). Presupposition, negation and trivalence. *Journal of Linguistics* 36: 261-297.
- STALNAKER, R. (1973). Presuppositions. *Journal of Philosophical Logic* 2: 447-457.
- STALNAKER, R. (1974). Pragmatic Presuppositions. In: M.K. MUNITZ & P. UNGER (eds.). *Semantics and Philosophy*, New York: New York

University Press.

STEEDMAN, M. (2000). *The Syntactic Process*, Cambridge (Massachusetts): The MIT Press.

STRAWSON, P.F. (1950). On Referring. *Mind* 59: 320-344.

TESNIÈRE, L. (1966<sup>2</sup>). *Éléments de syntaxe structurale*, Paris: Klincksieck.

VANDERVEKEN, D. (1988). *Les actes de discours*, Bruxelles: Mardaga.

WÜEST, J. (2001). La gerarchia degli atti linguistici nel testo. *Studies in Communication Sciences* 1: 195-211.